

Le gouvernement fédéral priorise la sécurité de la navigation maritime au pays – Les pilotes du Saint-Laurent Central accueillent avec optimisme le projet de loi C-97

Trois-Rivières, le 10 avril 2019 — La Corporation des Pilotes du Saint-Laurent Central (CPSLC) accueille avec optimisme les mesures de la réforme de la *Loi sur le pilotage* contenues dans le projet de loi C-97 visant la mise en œuvre du budget fédéral 2019.

« Nous nous réjouissons du fait que nos pilotes puissent continuer à compter sur un régime législatif leur assurant une indépendance de jugement professionnel exempte de pressions commerciales externes. Cette indépendance, qui est vitale pour garantir la sécurité de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent et la sécurité des communautés riveraines ainsi que pour assurer la protection de l’environnement, a été réaffirmée en tant que principe essentiel du régime. » a déclaré Alain Arseneault, président de la CPSLC. « Nous allons étudier les mesures proposées et participerons de manière constructive au processus législatif. »

La Corporation apprécie les efforts du gouvernement afin d’assurer l’existence d’une *Loi sur le pilotage* maritime responsable et robuste, et qui reconnaît la contribution des pilotes maritimes canadiens au développement économique par une navigation sécuritaire et efficace au service du public canadien.

Il est fondamental que les navires circulant sur le fleuve Saint-Laurent puissent continuer à bénéficier de l’expertise et des connaissances locales des pilotes pour garantir une navigation sûre et efficace. Nous continuerons à travailler en collaboration avec le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les communautés riveraines pour garantir la sécurité sur le fleuve et la protection de l’environnement, en plus de contribuer au développement économique du pays.

À propos : La Corporation des Pilotes du Saint-Laurent central a été constituée en 1873 et regroupe tous les pilotes de navires entre Québec et Montréal, incluant le Port de Montréal. La mission de la CPSLC et de ses pilotes est d’effectuer la conduite des navires de manière sécuritaire et efficace entre Québec et Montréal.

Source :

Capitaine Alain Arseneault
Président
Corporation des Pilotes du Saint-Laurent Central inc.
(819) 379-8882